

## Aviation civile

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,  
DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

*Direction générale de l'aviation civile*

### **Décision du 1<sup>er</sup> juillet 2011 portant délégation de signature (direction de la sécurité de l'aviation civile échelon central)**

NOR : DEVA1118051S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

La directrice de la sécurité de l'aviation civile,  
Vu le décret n° 2008-1299 du 11 décembre 2008 créant la direction de la sécurité de l'aviation civile, notamment son article 3 ;  
Vu l'arrêté du 31 décembre 2008 portant règlement de comptabilité pour la désignation des ordonnateurs secondaires et de leurs délégués du budget annexe « contrôle et exploitation aériens », notamment son article 2 ;  
Vu l'arrêté du 7 janvier 2009 portant nomination de la directrice de la sécurité de l'aviation civile,

Décide :

#### Article 1<sup>er</sup>

Délégation est donnée à M. Rémi Jouty, ingénieur général de l'armement, directeur adjoint de la sécurité de l'aviation civile, à l'effet de signer tous actes ou pièces administratives liés à l'exécution des recettes et des dépenses du budget annexe « contrôle et exploitations aériens ».

#### Article 2

Délégation est donnée à M. Philippe Gabouleaud, administrateur hors classe de la ville de Paris, directeur « gestion des ressources » de la direction de la sécurité de l'aviation civile, à l'effet de signer tous actes ou pièces administratives liés à l'exécution des recettes et des dépenses du budget annexe « contrôle et exploitation aériens ».

#### Article 3

Délégation est donnée à l'effet de signer tous actes ou pièces administratives liés à l'exécution des recettes et des dépenses du budget annexe « contrôle et exploitation aériens », dans la limite de leurs attributions respectives, à :

Mme Angélica Sparosvich, conseillère d'administration de l'aviation civile, chef du pôle « achats et logistiques » de la direction « gestion des ressources ».

M. Louis-Valentin Cabuzel, attaché d'administration de l'aviation civile, adjoint au chef de pôle « achats et logistiques » de la direction « gestion des ressources ».

Mme Anne Bourguignon, conseillère d'administration de l'aviation civile, chef du pôle « achats et logistiques » de la direction « gestion des ressources ».

#### Article 4

La décision du 13 novembre 2009 portant délégation de signature (direction de la sécurité de l'aviation civile échelon central) est abrogée.

#### Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement.

Fait le 1<sup>er</sup> juillet 2011.

*La directrice  
de la sécurité de l'aviation civile,*  
F. ROUSSE